

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux janvier à vingt heure trente, le Conseil légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Reyrieux sous la présidence de Monsieur Jacky DUTRUC, Maire,

Présents : MM Jacky DUTRUC, Michel DESPRAT, Mme Catherine BALANDRAS, MM Noël CHEYNET, Vincent VALADOUX, Géry PALCZYNSKI, Jean-Jacques DUMONT, Mmes Nicole LUDIER, MM Antoine SAMOU, Jean-François CREVAT, Mmes Marie-Jacqueline LISBERNEY, Dominique VIAL (arrivée à 20h50), MM, Jacques BERGERET, Mmes Bénédicte GAULARD, Sylvie NOYERIE, Nathalie BARDE, MM Laurent MALLET, Pierre GUICHARD, Mmes Mireille ROGER, Marie-Claude BENNIER, MM Olivier EYRAUD, Marcel BABAD. Mme Nathalie NEEL, M Pascal CATHAUD

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

Sylvain CLAME	Donne pouvoir à	Michel DESPRAT
Jean-Luc MASSON	Donne pouvoir à	Marcel BABAD

Absents : Nathalie CARON

Secrétaire de séance : Gery PALCZYNSKI

Délibérations :

1. AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION DE PASSAGE DES SENTIERS DE RANDONNÉES SUR LA COMMUNE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE : Délibération ajournée
2. DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'AIN : Délibération ajournée
3. AVANCE DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS : le Conseil municipal, par 26 voix **POUR**, (unanimité des suffrages exprimés) **ACCEPTE** le versement d'acomptes sur subvention aux 2 associations dans les termes ci-dessus rappelés
4. SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'ORGANISATION DES SERVICES AVEC LE CENTRE DE GESTION DU RHONE : le Conseil municipal, par 26 voix **POUR**, (unanimité des suffrages exprimés) **ACCEPTE** les termes de la convention de prestations de services avec le CDG du Rhône dans les conditions ci-dessus rappelées; **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents qui se rapportent à cette affaire.

Communications :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).
2. Informations diverses.

Séance levée 22h15 Vu par Nous, Jacky DUTRUC, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),

pour être affiché le 24/01/2019 à la porte de la Mairie.

